
REPONSE MANAGERIALE

EVALUATION À MI-PARCOURS DU PROGRAMME 2022-2026

« PROTECTION ET PRISE EN CHARGE MULTIDIMENSIONNELLE DES ENFANTS EN SITUATION DE RUE ET VULNÉRABLES » DE DYNAMO INTERNATIONAL

JUILLET 2025

1. INTRODUCTION

Le programme 2022-2026 « **Protection et prise en charge multidimensionnelle des enfants de rue et vulnérables** » de Dynamo International, financé à titre principal par la Direction Générale Coopération au développement et Aide humanitaire (DGD), vise à améliorer significativement et durablement la résilience, la protection et la prise en charge multidimensionnelle des enfants vulnérables et en situations de rue dans trois pays du continent africain (Sénégal, Bénin et République Démocratique du Congo -RDC).

Ce programme a fait l'objet d'une évaluation à mi-parcours, conduite par le cabinet Overseas Advising Group (OAG) (Douala, Cameroun), entre octobre 2024 et février 2025. Conformément aux termes de références, la mission portait sur deux des trois « outcomes » (objectifs spécifiques) du Programme :

- Outcome RDC, exécuté en partenariat avec le CATSR (Comité d'Appui au Travail Social de Rue) ;
- Outcome Sénégal, exécuté en partenariat avec le COSAED (Collectif des Organisations et des Structures d'Appui aux Enfants en Difficulté)

La mission devait permettre d'apprécier la qualité de mise en œuvre du programme et sa progression vers les résultats attendus, afin de proposer d'éventuels ajustements de fin de programme. Elle devait aussi permettre d'identifier les forces et faiblesses du programme actuel pour en tirer des enseignements utiles à la conception d'un futur programme. En plus de l'analyse documentaire, l'évaluation reposait sur une méthodologie participative, combinant entretiens bilatéraux et/ou au sein de groupes focaux, et a couvert les zones de Dakar et Tambacounda (Sénégal), Kinshasa et Lubumbashi (RDC).

Ce document constitue la réponse managériale au rapport d'évaluation à mi-parcours. Il s'appuie sur les recommandations formulées par les évaluateurs, restructurées par domaines.

La présente réponse managériale a été présentée au Conseil d'Administration de Dynamo International le 31 juillet 2025.

2. REMARQUES PRÉALABLES

Dynamo International, avec ses partenaires du COSAED et du CATSR, a analysé les conclusions du rapport d'évaluation à mi-parcours. Nous remercions l'équipe d'évaluation pour le travail mené. La collaboration avec l'équipe d'évaluation s'est déroulée dans un esprit constructif, avec une

communication fluide et une réactivité appréciable, tant avec les équipes de Dynamo International qu'avec les partenaires.

Tout en saluant la démarche participative adoptée et la richesse des données collectées, nous formulons néanmoins un avis nuancé sur la qualité du rapport final. Celui-ci présente des éléments de fond intéressants mais souffre d'un manque de structuration et de cohérence dans la présentation des analyses¹, ainsi que d'une formulation parfois imprécise des recommandations. La distinction entre les observations factuelles et leur interprétation analytique n'est pas toujours clairement établie, et le croisement systématique des données aurait gagné à être davantage démontré, en faisant clairement état des éventuels biais (de compréhension, d'influence de représentativité,...).

Ces limites ont nécessité un important travail de relecture, de clarification et de reformulation pour la clarté de la réponse managériale et l'exploitation utile des données qui y figurent.

Ceci étant, l'évaluation met en évidence plusieurs points forts du programme : la mobilisation des acteurs communautaires, le renforcement des capacités des travailleurs·euses sociaux·ales de rue (TSR), l'impact perçu par les bénéficiaires et l'approche intégrée mise en œuvre. Elle souligne également des défis à mi-parcours, notamment en matière de suivi, de réinsertion familiale, de coordination interinstitutionnelle et de prise en compte effective de l'équité de genre.

Les recommandations formulées donnent des pistes de travail intéressantes pour la suite et trouvent pour la plupart un écho dans les constats internes déjà identifiés. Certaines sont déjà en cours d'implémentation, d'autres feront l'objet d'une intégration dans le plan d'action 2025–2026 ou dans la préparation du prochain programme. Le tableau des recommandations ci-dessous présente la position de Dynamo International, la justification et les actions prévues, les organisations responsables désignées et les échéances larges y associées. Un plan d'action plus précis sera mis en place avec tous les partenaires lors du mois d'août, fixant les responsabilités de fonctions et un chronogramme décomposant les étapes importantes.

3. POINTS D'ATTENTION PARTICULIERS

Le rapport d'évaluation -conformément à ce qui a été fixé dans les TdR's- est structuré autour de trois des six critères CAD de l'OCDE, à savoir l'**efficacité**, la **cohérence** et la **durabilité**, auxquels s'ajoutent les thématiques **genre** et approche **droits de l'enfant** examinées de manière transversale. Pour chaque catégorie, nous avons repris ci-dessous les aspects positifs et les points d'amélioration qui ressortent du rapport d'évaluation. Les points qui font l'objet de recommandations plus détaillées sont repris dans le tableau de suivi des recommandations plus bas.

3.2. EFFICACITÉ

Le tableau récapitulatif permettant d'avoir une vue sur la progression des indicateurs à la mi-parcours du programme, figurant aux pages 28-32 du document complet d'évaluation avec les commentaires des évaluateurs, est présenté en annexe 1 de la réponse managériale.

¹ Cette remarque concerne également la synthèse exécutive du document, qui répond trop peu aux attentes liées à sa fonction : fournir une vue d'ensemble concise et stratégique des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation, notamment à destination parties tierces telles que les instances de décision de Dynamo International, les partenaires institutionnels et bénéficiaires directs, la DGD ou autres lecteurices cherchant à s'informer.

ASPECTS POSITIFS :

- « De manière générale, l'on observe grâce à l'expérience de mise en réseau des travailleur.euse.s sociaux.ales de rue (TSR) de Dynamo International un **partage d'expérience permettant dans un premier temps un renforcement appréciable des capacités techniques opérationnelles des porteurs d'obligation professionnels que sont les TSR** [travailleurs-euses sociaux-ales de rue], aussi bien au Sénégal qu'en RDC » (p.7)²
- « La collaboration avec le COSAED et le CATSR s'avère être une bonne stratégie car les deux partenaires disposent d'une **expertise réelle sur la problématique de la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rue et vulnérables** » (p.34)
- « Le Programme se base sur une **approche communautaire forte** aussi bien au niveau approche partenaire local, que des TSR qui disposent d'une très bonne expérience en matière de prise en charge des ESDR [enfants en situations de rue] » (p.58)

POINTS D'AMÉLIORATION :

- « L'indicateur sur la **réinsertion familiale est à parfaire**. De nombreux enfants du fait de la pauvreté agissante dans les familles retournent à la rue » (p.7)
- « L'on observe (...) des **défaillances dans la capacité des TSR à prendre en charge les enfants un peu plus violents.e.s avec des problèmes d'addiction à la drogue**, ou encore une certaine **fragilité financière des TSR**, cheville ouvrière du projet » (p.8)
- « Suite à l'exploitation des données issues des entretiens réalisés auprès des travailleur.euse.s sociaux.ales de rue, le point d'amélioration en l'état actuel réside dans le **suivi de l'appropriation des formations-renforcements des capacités effectuées** » (p. 8)³
- « **L'approche de décompte des bénéficiaires est à parfaire** : il y a en effet une confusion sur ce que signifie l'unité de mesure « bénéficiaire ». (...) Une approche visant à considérer l'unité de mesure comme étant - « enfant par activité » ou « participant.e » semble plus pertinente dans le décompte, et évite le risque de suspicion de double ou triple comptage visant à gonfler artificiellement les chiffres liés à la performance du programme » (p.8)

3.2. DURABILITÉ

ASPECTS POSITIFS :

² Les phrases reprises en italiques sont extraites du rapport d'évaluation.

³ Cette remarque s'adresse essentiellement à certaines thématiques spécifiques de formations, en lien avec les difficultés pointées dans point précédent, et figurant notamment à la page 5 du présent document : (...) les dimensions psychosociales, les problématiques d'addictions, de santé mentale et les besoins différenciés selon le genre, avec un appui renforcé aux partenaires sur ces volets ». Ce point d'amélioration avait du reste également été pointé dans le premier volet de l'évaluation « impact bénéficiaire » menée par le Professeur Kienge Kienge à Kinshasa en 2023 (volet 2 planifié fin 2025). Cette remarque concerne le programme mené en R.D.Congo, car au Sénégal ce savoir-faire est bien approprié.

- « En ce qui concerne les TSR, **les compétences acquises en technique d'accueil et d'écoute active**, d'observation et de conduite d'entretien, permettront de maintenir l'accompagnement après le programme » (p.10)
- « À travers le travail de sensibilisation communautaire, l'on observe une **diffusion prometteuse de bonnes pratiques de prise en charge des enfants** aussi bien près des parents, des relais communautaires que des chefs de quartiers, leaders religieux, et chef.fe-s de famille » (p.9)
- « Au plan institutionnel, la **collaboration entre les partenaires de Dynamo (CATSR, COSAED) et les autres ONG** travaillant à la prise en charge des enfants constitue une première plus-value » (p.9)

POINTS D'AMÉLIORATION :

- « Il convient de renforcer le partenariat sur la RDC avec la DISPE [Division spéciale pour la Protection de l'Enfance du Ministère des Affaires sociales] et avec les acteurs ministériels au niveau de Dakar. Le **renforcement des cadres institutionnels (Dakar-Kinshasa)** contribuera significativement à la consolidation du secteur du travail social, par le biais d'espaces d'échanges, de concertations « métiers », d'activités de plaidoyers » (p.9)
- « **[Les] centres [d'accueil d'urgence des enfants en situations de rue]** (...) sont restés dans une perspective d'assistance, et (...) n'ont pas véritablement développé, aussi bien à Kinshasa qu'à Lubumbashi, une **stratégie d'autonomisation**. Il est vrai que quelques activités sont mises en œuvre par les centres de manière indépendante dans le domaine de l'agriculture, l'élevage, mais celles-ci restent assez faibles pour assurer la pérennité des activités du centre » (p.10)

3.3. COHÉRENCE

ASPECTS POSITIFS :

- « Le programme DGD 2022-2026 dans sa formulation est **en adéquation avec le mandat des partenaires locaux** notamment le CATSR et le COSAED, en tant que plateformes d'organisations non gouvernementales dynamiques qui suscitent et alimentent la réflexion sur la problématique des enfants et jeunes en situation de rue et enfants vulnérables (ESDR et EV). Il intègre donc les cadres stratégiques nationaux et internationaux » (p. 10)

POINTS D'AMÉLIORATION :

- « Les prochaines initiatives sur le Sénégal gagneraient à **s'appuyer davantage sur les activités actuelles des associations membres du COSAED**, sur le partenariat avec SOS Villages d'Enfants, sur celles d'OFAD Nafooré » (p. 10)

3.5. GENRE

ASPECTS POSITIFS :

- « Le Programme est mis en œuvre avec une **forte volonté de prise en compte du genre** et de **réponse équitable aux besoins spécifiques des filles et des garçons** (...) [Il] adopte à la fois une **approche mainstream** (données genrées, équilibre/inclusion requis.e pour certaines activités, comptage...) et des **formations sur le genre** ont eu lieu à l'endroit des équipes de

partenaires TSR. Les **femmes également sont bien représentées** dans les activités du programme » (p.11)

- « Il apparaît (...) que les **filles** de la communauté ayant participé aux activités du programme **ont développé une autonomie prometteuse** quant aux capacités d'identification des opportunités de mise en œuvre d'une AGR, de confiance, aussi bien au Sénégal qu'en RDC » (p.12)
- « Le Programme sur la partie Sénégal a contribué au **renforcement des ESDR et EV [enfants vulnérables] filles** qui se sont organisées au sein de **clubs de jeunes filles** particulièrement à Tambacounda. (...) A mi-parcours de l'évaluation, il s'agit du principal outil de terrain de promotion du genre » (p.52)

POINTS D'AMÉLIORATION :

- « Malgré les éléments de sensibilité genre relevés **l'approche équité du Programme est à consolider** par des formations chez les partenaires mais aussi par un renforcement des ressources financières dédiées à la composante genre afin de mieux prendre en compte les besoins prioritaires des jeunes filles » (p.12)
- « En l'état actuel, et au regard des données issues de discussions, **les filles font face à un décrochage plus important** durant la formation car pour la plupart elles sont des mères, avec des enfants à nourrir, ou encore font l'objet de VBG multiformes » (p.11)

3.5. DROITS DE L'ENFANT

ASPECTS POSITIFS :

- « Dans le cadre de leur engagement auprès de Dynamo International, les partenaires locaux et tous-tes les travailleur·euse.s veillent à développer un **cadre protecteur des enfants tant en RDC qu'au Sénégal** » (p.12)

POINTS D'AMÉLIORATION :

- « Le **niveau de participation des différents bénéficiaires est assez mitigé**. Cela s'explique par la faible ou quasi absence d'implication dès la phase de diagnostic du programme. (...) [La] participation [des enfants] aux instances de décision reste faible et des initiatives pourraient être développées dans ce sens » (p.54)

ENGAGEMENTS STRATEGIQUES DE DYNAMO INTERNATIONAL

Au regard des enseignements tirés de l'évaluation à mi-parcours du programme 2022–2026, Dynamo International réaffirme plusieurs axes d'engagement stratégique pour la poursuite du programme et la préparation de son prochain cycle. Ces engagements visent à consolider les acquis, répondre aux défis identifiés, et adapter les modalités d'action aux contextes spécifiques dans les pays d'intervention.

1. **Renforcer la qualité de la prise en charge et de l'accompagnement des enfants en situation de rue**, en intégrant davantage les dimensions psychosociales, les problématiques d'addictions, de santé mentale et les besoins différenciés selon le genre, avec un appui renforcé aux partenaires sur ces volets.

2. **Approfondir le travail de réinsertion familiale et socio-professionnelle**, en privilégiant des approches plus qualitatives et durables, articulées à un soutien ciblé aux familles, au suivi post-insertion et à l'autonomisation progressive des jeunes.
3. **Améliorer les dispositifs de suivi, d'apprentissage et de capitalisation**, notamment à travers :
 - la mise en place d'outils simples de suivi de l'appropriation des formations ;
 - le développement de dispositifs de mentorat (ex. anciens bénéficiaires formant ou accompagnant les nouveaux) ;
 - et une réflexion renforcée sur la collecte de données désagrégées et l'optimisation des indicateurs.
 - La consolidation des échanges entre partenaires congolais, béninois et sénégalais au travers du dispositif de coordination inter-partenaires, notamment concernant les savoirs relatifs aux dimensions psychosociales, les problématiques d'addictions, de santé mentale et les besoins différenciés selon le genre. Les difficultés d'appropriation des un.e.s et des autres pourraient être partiellement atténuées en renforçant les échanges entre pairs bénéficiaires du programme.
4. **Ancrer davantage l'approche genre dans les pratiques** du programme, en s'appuyant sur la nouvelle **Charte Genre et Inclusion** adoptée en 2024, et en renforçant les capacités des partenaires via des outils concrets et un appui externe spécialisé. L'approche sera contextualisée selon les réalités locales et visera une meilleure prise en compte des contraintes spécifiques des filles, notamment en matière de VBG, de maternité précoce et d'accès à la formation.
5. **Consolider les partenariats institutionnels et communautaires**, en poursuivant les efforts de reconnaissance du travail social de rue, en développant les synergies intersectorielles (santé, formation professionnelle, protection de l'enfance), et en mobilisant les autorités locales (maires, bourgmestres, chefs de quartier) et les entreprises locales à travers leurs dispositifs RSE.
6. **Préparer activement la conception du prochain programme**, en intégrant les leçons apprises, les innovations testées (clubs de filles, ateliers créatifs, appui aux zones de transit), et en ancrant davantage l'action dans les réalités locales tout en s'appuyant sur l'expertise réseau de Dynamo International. À ce titre, le Réseau (58 membres) pointe depuis plusieurs années une priorité liée à la prise en charge adaptée des enfants en situation de rue dans le contexte spécifique des flux migratoires de plus en plus importants (appui aux zones de transit).
7. **Faire figurer certaines priorités dans les Termes de Référence de l'évaluation de l'impact du programme sur les bénéficiaires finaux** qui sera menée par le Professeur Kienge-Kienge lors du deuxième semestre 2025. Notamment : concernant l'approche droits et la mise en fonction de dispositifs de participation des enfants pour fixer certaines priorités liées à la construction du prochain programme (avec partage entre membres de la plateforme des droits de l'enfant PKIO), ou encore les dispositifs parvenant à toucher ou inclure certaines communautés de filles, invisibilisées ou subissant des VBG.
8. **Envisager dans la stratégie d'autonomisation des partenaires et de désengagement de Dynamo International une diversification des sources de financements**, en cherchant notamment à mobiliser des ressources financières de type « humanitaires » liées à la protection

des enfants dans le cadre des flux migratoires. Ceci en plus de l'amplification des moyens à affecter au développement des Activités Génératrices de Revenus (CFR « durabilité » P.4).

Ces engagements guideront la mise en œuvre du **plan d'action 2025–2026** et structureront les priorités stratégiques du prochain programme en matière de protection et de droits des enfants en situation de rue.

TABLEAU DE SUIVI DES RECOMMANDATIONS

1. Protection, prise en charge et accompagnement des ESDR / EV

	Recommandation	Pays	Position	Justification et actions prévues	Responsable(s) ⁴	Échéance
1.1	Renforcer les maraudes de nuit et l'accueil temporaire sécurisé dans les centres, en particulier à Kinshasa, Lubumbashi et Tambacounda.	Sénégal et RDC	Acceptée avec adaptation contextuelle	La pertinence de cette recommandation est reconnue, notamment pour les filles en situation de grande vulnérabilité. Toutefois, les contraintes budgétaires rendent une permanence de nuit généralisée impossible à ce stade. À Lubumbashi, un système de permanence de nuit par rotation des TSR est mis en œuvre ponctuellement pour les urgences, avec la présence de deux TSR si des filles sont accueillies. Les maraudes de nuit ont quant à elles dû être interrompues en raison du contexte sécuritaire. À Kinshasa, des accueils de nuit sont organisés à titre exceptionnel au centre Likemo. Dans les deux villes, des pistes seront explorées pour renforcer les solutions de nuit en mobilisant des structures partenaires existantes.⁵ Au Sénégal, dans le cadre du Programme DGD, des maraudes de nuit ont lieu deux fois par semaine à Dakar et à Tambacounda. A Tambacounda, les efforts de plaidoyer du COSAED auprès de la Mairie ont mené à la construction d'un centre d'accueil, inauguré en	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

⁴ CFR page 2 : le plan d'action découlant de la présente réponse managériale détaillant les responsabilités spécifiques et un chronogramme décomposant les étapes principales sera construit avec les partenaires durant le mois d'août 2025.

⁵ Ce sujet sera concrètement abordé lors des prochains CSC-RDC, en ciblant les ONG membres expérimentant les mêmes difficultés, afin d'évaluer la possibilité de monter une structure d'accueil d'urgence (ou un dispositif de référencement vers une structure d'accueil d'urgence) de nuit en mutualisant les moyens et ressources

				juillet 2025, avec une capacité d'accueil de nuit de 20 enfants. Ce centre sera dirigé par la coordinatrice régionale du COSAED. Dans un premier temps, seul l'accueil des garçons est organisé, mais les efforts de mobilisation de financement complémentaire se poursuivent pour développer les capacités d'accueil des filles.		
1.2	Accompagner les partenaires à la mise sur pied d'une politique de sauvegarde des enfants, qui inclue un mécanisme de signalement des abus, exploitation, violences et négligences	Sénégal et RDC	Acceptée	Action prioritaire, pleinement alignée avec la politique d'intégrité de Dynamo International. Les versions actualisées du code éthique et de la procédure de signalement et de gestion des plaintes de DI ont été présentées aux partenaires des trois outcomes le 07/04/2025. Cette réunion a mis en évidence une forte demande de renforcement sur les aspects intégrité et sauvegarde des enfants, selon une approche de co-construction fondée sur le respect de l'autonomie des partenaires et s'appuyant sur leurs dispositifs internes existants. Des actions concrètes sont planifiées pour fin 2025 (appui méthodologique à distance et dans le cadre des missions de DI), et seront poursuivies en 2026, notamment via des ateliers sur la sauvegarde des enfants prévus dans le cadre des activités de la Plateforme Droits de l'Enfant dans la Coopération au Développement (PKIO).	DI (pilote), CATSR, COSAED, membres PKIO	T4 2025 – 2026 2026
1.3	Renforcer les TSR sur la prise en charge psychosociale et les addictions	Sénégal et RDC	Acceptée	L'évaluation a mis en évidence des besoins prioritaires de formation chez les TSR sur les aspects de prise en charge psychosociale et pour faire face aux situations complexes : enfants violents, présentant des problématiques de santé mentale ou encore d'addiction. En RDC, le renforcement sur la prise en charge psychosociale est en cours, à travers la participation du CATSR à un trajet d'apprentissage collectif piloté par Terres Rouges. Ce trajet prévoit un renforcement institutionnel des organisations et débouchera sur un guide de	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

				bonnes pratiques en 2026. Au Sénégal, cette dimension est intégrée grâce à l'expertise du coordinateur de programme (psychiatre). La consolidation de l'approche psychosociale au sein des structures partenaires et le renforcement des TSR fera l'objet d'un plan d'action 2025-2026, notamment en prévision du prochain Programme qui mettra davantage l'accent sur cet aspect. La mise en place d'un dispositif d'échanges d'expériences et de pratiques plus systématiques entre pairs béninois, congolais et sénégalais est également envisagé sur le sujet afin d'en amplifier l'appropriation. Concernant les addictions, une session de formation pour les TSR a eu lieu au Sénégal en 2022 et aura lieu en 2025 en RDC. Le suivi de ces formations sera intégré au plan d'action global de renforcement psychosocial.		
1.4	Renforcer la prise en compte des dynamiques de mobilité dans les zones de transit (Tambacounda, Lubumbashi), en soutenant les activités de sensibilisation auprès des acteurs du transport et la prise en charge des enfants en situation de rue liés à ces flux.	Sénégal et RDC	Acceptée	L'évaluation souligne que les zones de Tambacounda (Sénégal) et Lubumbashi (RDC) constituent des nœuds de transit importants, où les mouvements de population, les flux commerciaux et la présence de gares routières favorisent une grande mobilité des enfants et jeunes. Ce phénomène rend les enfants plus vulnérables aux ruptures familiales, à l'exploitation, et aux violences, et constitue un facteur majeur d'exposition à la rue. Les acteurs du transport (chauffeurs de bus, camionneurs, chargeurs, etc.) sont identifiés comme des leviers essentiels de sensibilisation et de prévention, mais restent peu mobilisés à ce jour dans le cadre des activités du programme. Pour répondre à ce besoin, le programme prévoit le renforcement des activités de sensibilisation ciblées dans ces zones, à travers des causeries et des actions dans les gares routières.	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

				La thématique de la mobilité et des migrations, identifiée comme prioritaire par le groupe pilote du Réseau international des travailleurs-euses sociaux-aux de rue de Dynamo International, sera intégrée dans la conception du prochain programme, afin de développer des réponses plus transversales et territorialisées face à l'amplification de ce phénomène.		
1.5	Institutionnaliser une approche de monitoring pour permettre aux jeunes ESDR et EV de profiter de l'expérience des anciens en matière d'insertion, de procédés pour sortir de la rue.	Sénégal et RDC	Acceptée	Cette recommandation s'aligne avec la logique d'autonomisation et de valorisation des bénéficiaires au cœur du programme, qui vise non seulement à assurer une réinsertion sociale et professionnelle durable, mais aussi leur valorisation comme acteurs de changement, leviers d'inspiration et de transmission. Cette approche est déjà en germe : à Lubumbashi, d'anciennes filles ESDR formées en esthétique-couture sont devenues formatrices dans les ateliers du programme. Le renforcement et de cette approche, avec la création d'un dispositif de mentorat structuré, mobilisant les anciens comme pairs, intervenants ou relais, sera discuté avec les partenaires et encouragé par la mise à disposition d'outils simples de suivi et de capitalisation, préparant la possible intégration dans la future programmation.	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

2. Réinsertion scolaire, familiale et socio-professionnelle

	Recommandation	Pays	Position	Justification et actions prévues	Responsable(s)	Échéance
2.1	Renforcer les conditions de réussite de la réinsertion familiale des ESDR, en	Sénégal et RDC	Acceptée	L'évaluation souligne que de nombreux enfants retournent à la rue après réinsertion familiale, en raison de la précarité persistante des foyers. Ce constat est partagé par les partenaires des deux pays (et également du Bénin), reconnaissant la fragilité des démarches de	DI, COSAED, CATSR	2025-2026

	agissant sur le plan de la préparation, sur le plan économique et en assurant un suivi post-réinsertion.			réunification familiale en l'absence d'action sur les causes de départ. Pour améliorer la durabilité des réinsertions, plusieurs actions sont envisagées : • Revoir les modalités de soutien à la réinsertion familiale pour mieux prendre en compte les réalités socio-économiques des familles (ex. évaluation sociale préalable, accompagnement post-retour, lien avec services sociaux de proximité) ; • Renforcer les capacités des TSR pour mieux préparer et suivre les familles après la réinsertion ; • Documenter et capitaliser les facteurs de succès et les causes d'échec des cas de réunification déjà effectués ; • Intégrer dans le plan d'action 2025-2026 un appui spécifique aux familles les plus vulnérables (ex. kits de réinsertion plus adaptés, implication dans des activités génératrices de revenus - AGR -, ou orientation vers des aides locales existantes) ; Ces ajustements, orientés vers une approche plus qualitative, pourraient nécessiter une réallocation budgétaire et une révision à la baisse du nombre de réunifications planifiées. Ces adaptations seront discutées avec les partenaires et approuvées conjointement. Le renforcement du travail avec les familles figure parmi les axes d'adaptation envisagés pour le prochain programme.		
2.2	Renforcer l'accompagnement post-formation à l'insertion professionnelle des	RDC	Acceptée	L'évaluation souligne l'importance d'un suivi post-formation structuré pour assurer une insertion réussie. L'approche de mise en groupe des bénéficiaires (binômes ou trinômes), déjà mise en œuvre à Kinshasa et Lubumbashi, donne de bons résultats, ainsi que l'intégration dans les formations de cas pratiques liés aux difficultés post-formation	DI, CATSR	2025-2026

	jeunes (ESDR et EV), en consolidant l'approche de mise en groupe, en améliorant le suivi individualisé, et en adaptant la qualité des kits fournis.			pour mieux préparer les jeunes à la mise en autonomie. Dans la mesure où les limites budgétaires le permettent, les actions suivantes seront envisagées avec le CATSR pour améliorer la qualité des activités d'insertion : • La formalisation de l'approche de mise en groupe ; • L'intégration de cas pratiques dans les modules de formation ; • Le renforcement du suivi individuel post-formation et du lien avec d'anciens bénéficiaires comme appuis ; • L'amélioration de la qualité et de la pertinence des kits, avec une capitalisation sur les kits les plus efficaces à réaliser en 2026.		
2.3	Explorer l'intégration de filières à forte attractivité jeunesse (musique, cinéma, sport, informatique) à visée éducative ou professionnelle.	Sénégal et RDC	Acceptée avec adaptation	La diversification de l'offre de formation et la valorisation de filières créatives et numériques peut constituer un levier de motivation et d'adhésion pour certains jeunes. L'expérience actuellement menée à Kinshasa autour d'un atelier de céramique montre que cette filière artistique peut agir comme levier de motivation, d'estime de soi et d'expression. Toutefois, l'intégration de ces filières doit être pensée avec prudence, afin d'éviter la création d'attentes irréalistes. Dans cette logique, DI et ses partenaires exploreront en 2025–2026 la possibilité de mener d'autres expériences pilotes, dans une approche progressive : ateliers créatifs, activités sportives encadrées, ou initiations numériques, en partenariat avec des structures spécialisées ou des actrices locales qui pourraient s'inscrire dans une démarche de parrainage/marrainage. Ces actions pourront être capitalisées en vue d'une éventuelle intégration plus structurée dans le cadre du prochain programme.	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

2.4	Intégrer dans le programme des formations certifiantes de 3 à 6 mois en lien avec les institutions officielles (Direction de l'apprentissage du Ministère de la Formation professionnelle et technique).	Sénégal	Acceptée avec réserve	L'évaluation constate que les initiations aux métiers proposées aux jeunes au Sénégal restent courtes et ne permettent un ancrage des compétences durable. Des pistes seront explorées par le COSAED pour permettre l'accès à des formations courtes certifiantes, en lien avec les institutions officielles. Cependant, en raison des limites budgétaires, l'accès à ces formations devra être gratuit, par exemple à travers la mobilisation de bourses, ou alors limité à un nombre restreint de jeunes. La deuxième éventualité, susceptible d'avoir un impact sur l'atteinte des indicateurs, devrait être discutée avec DI. La question de l'accès à des formations certifiantes et les possibilités de synergies avec le Ministère de la Formation professionnelle et technique seront pleinement intégrées dans le futur programme.	COSAED, DI	T3 2025
-----	--	---------	-----------------------	---	------------	---------

3. Suivi, qualité et pilotage

	Recommandation	Pays	Position	Justification et actions prévues	Responsable(s)	Échéance
3.1	Mettre en place un système de suivi de l'appropriation des formations reçues par les TSR.	Sénégal et RDC	Acceptée	La nécessité d'améliorer le suivi de l'appropriation des connaissances suite aux formations reçues par les TSR est reconnue. Des outils simples (fiche pré/post formation) seront élaborés par DI avec ses partenaires, et mis à disposition dès la rentrée 2025.	DI, COSAED, CATSR	T3 2025
3.2	Privilégier une approche de comptage des bénéficiaires par type d'activités.	Sénégal et RDC	Acceptée	L'approche de comptage par type d'activités a été adoptée par DI et est en cours de consolidation. Un outil de comptage par activités (tableau Excel) a été transmis aux partenaires dès le début du Programme. Des missions de DI prévues au Sénégal et en RDC en 2025 auront notamment pour objectif de renforcer l'appropriation de ces outils par les partenaires, avec l'appui de la Responsable	DI, CATSR, COSAED	T4 2025

				Qualité/MEL.		
--	--	--	--	--------------	--	--

4. Genre

	Recommandation	Pays	Position	Justification et actions prévues	Responsable(s)	Échéance
4.1	Consolider une approche genre adaptée au contexte, intégrer des outils adaptés, renforcer les capacités des équipes partenaires.	Sénégal et RDC	Acceptée	L'évaluation reconnaît la volonté du programme d'intégrer le genre, mais souligne que l'approche équité reste encore partielle et parfois peu adaptée aux réalités spécifiques des filles. Le niveau de maîtrise de l'approche genre par les partenaires est encore limité, ce que ces derniers ont eux-mêmes reconnu en formulant une demande explicite de renforcement. Le rapport mentionne également l'absence de checklists opérationnelles, une analyse insuffisante des contraintes différenciées selon les contextes (maternité, VBG, mobilité...), ainsi qu'un manque d'alignement sur les besoins prioritaires des jeunes filles dans les différentes zones d'intervention. En réponse, plusieurs actions seront mises en œuvre dès 2025 : • Présentation aux partenaires de la nouvelle charte Genre et Inclusion de Dynamo International, dans une logique de dialogue, pour appuyer les équipes dans la définition d'un cadre commun de compréhension du genre, adapté aux réalités locales ; • Co-construction d'un plan de renforcement des capacités avec les partenaires, incluant le développement d'outils de suivi adaptés (checklist de sensibilité genre, grille d'auto-évaluation);	DI, CATSR, COSAED	2025-2026

				• Identification, à partir des expériences de terrain, les pratiques qui favorisent l'autonomisation des filles, afin de documenter ce qui fonctionne et peut être partagé ; • Poser les jalons méthodologiques d'une analyse des besoins spécifiques des filles et femmes en situation de rue, en s'appuyant sur les observations des TSR; • Intégration de ces éléments dans la réflexion stratégique 2025–2026 en vue du prochain programme, en partenariat avec des acteurs plus spécialisés si nécessaire.		
4.2	Renforcer les clubs de filles existants (ex. Tambacounda) et les étendre à d'autres zones via des plans d'action participatifs.	Sénégal	Acceptée	Les clubs de filles constituent une bonne pratique repérée par l'évaluation. Leur extension à Dakar dans un premier temps, puis éventuellement dans les autres zones d'intervention (RDC, Bénin) est envisagée dans le cadre du plan d'action 2025–2026 et sera discutée avec les partenaires respectifs.	DI, COSAED, CATSR	2025-2026
4.3	Développer des formations accessibles aux filles les plus vulnérables (avec enfants, exposées à la violence), en adaptant les formats et en proposant des filières diversifiées.	Sénégal et RDC	Acceptée	L'évaluation recommande de renforcer l'inclusivité des formations pour les filles les plus vulnérables, en particulier pour les filles avec enfants en bas âge ou les filles exposées aux VBG, qui font face à un décrochage plus important. L'intégration plus systématique d'activités d'alphabétisation fonctionnelle, d'éducation à la santé sexuelle et reproductive, de leadership, de sensibilisation aux VBG, ou encore l'orientation des filles vers des filières traditionnellement masculines (et inversement), recommandées en réponse à ce constat, seront explorées notamment à travers la recherche de partenariats avec des entités spécialisées. En RDC, des discussions sont en cours avec le Fonds des Nations	DI, COSAED, CATSR	2025-2026

				Unies pour la Population (UNFPA) pour renforcer les TSR sur les aspects d'éducation à la santé sexuelle et reproductive, et avec UNICEF sur l'accompagnement du couple mère-enfant. Parallèlement, un effort sera fait pour adapter les kits octroyé aux filles ayant suivi un parcours de formation, à travers une approche ciblée sur les besoins des filles les plus vulnérables.		
--	--	--	--	--	--	--

5. Synergies institutionnelles, partenariats et plaidoyer

	Recommandation	Pays	Position	Justification et actions prévues	Responsable(s)	Échéance
5.1	Renforcer le partenariat avec la DISPE en RDC, les Maires et Bourgmestre ainsi que les entreprises installées dans les communes du Programme notamment sur les aspects de RSE.	RDC	Acceptée	La nécessité de redynamiser le cadre de partenariat avec la DISPE est reconnue. La DISPE se montre disposée à entamer des discussions avec le CATSR sur le renouvellement des modalités de collaboration. Il est prévu que le CATSR organise une réunion avec le point focal de la DISPE à l'automne 2025, afin : - d'explorer les pistes d'amélioration des complémentarités et d'appui à la pérennisation des acquis du Programme ; - avoir un regard croisé entre les besoins et attentes de chaque acteur (DISPE et CATSR) pour un partenariat qui s'ancre davantage sur les besoins des enfants, observés sur le terrain. En ce qui concerne les partenariats avec les bourgmestres, de grandes avancées ont été faites, notamment à Lubumbashi où le maire de la commune de Kenya s'est engagé auprès du CATSR, notamment à travers la mise à disposition d'un local d'exposition et de vente des produits issus des ateliers et AGR gérés par le CATSR à	CATSR/ DISPE/ Bourgmestres	T3 2025

				Kinshasa. Le bourgmestre des communes de Bandalungwa et de Barumbu a quant à lui autorisé et facilité l'installation de l'atelier de cordonnerie et de lavage automobile. Afin de consolider les actions auprès des élus locaux et leaders communautaires, le CATSR amorce, à partir du 2^{ème} semestre 2025, une stratégie de mise en réseau et d'interpellation collective des acteurs impliqués, à travers des réunions trimestrielles. Les pistes de levée de fonds à travers les programmes RSE des entreprises locales sont explorées par le CATSR et devront être renforcées, notamment à travers l'amélioration des dispositifs de visibilité et de communication sur les actions menées.		
5.2	Renforcer le partenariat avec le Ministère de la Famille et des Solidarités (MFS) à travers la Direction de la promotion des droits et de la protection de l'enfant (DPDPE).	Sénégal	Acceptée	L'évaluation salue l'ancrage du programme dans le mécanisme de coordination de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant (SNPE). Le COSAED se montre actif au sein des divers comités de protection de l'enfant, qui servent de cadre de collaboration notamment avec le MFS et ses démembrements. Il est relevé que la collaboration avec le MFS et la DPDPE, au sein du Comité Intersectoriel National de Protection de l'Enfant (CINPE), est à renforcer à Dakar, contrastant avec la dynamique de collaboration très positive établie à Tambacounda au sein du Comité départemental de Protection de l'Enfant (CDPE). Le renforcement du partenariat avec les autorités étatiques constitue une priorité stratégique pour consolider la durabilité du programme et inscrire le travail social de rue dans les dispositifs nationaux de protection. Le COSAED prévoit d'intensifier les efforts pour relancer les échanges institutionnels avec le MSF et la DPDPE, notamment via des actions de plaidoyer, des participations conjointes aux espaces	COSAED/ MFS/ DPDPE	T4 2025

				de concertation et des contributions aux outils nationaux. Ce partenariat renforcé sera également envisagé dans la perspective du prochain programme.		
--	--	--	--	---	--	--